

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Recherche-action et travail social Research-action and social work La investigación-acción y el trabajo social

Alain Sauvin, Daniel Dind and Michel Vuille

Number 5 (45), Spring 1981

La recherche-action : enjeux et pratiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034878ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034878ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sauvin, A., Dind, D. & Vuille, M. (1981). Recherche-action et travail social. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (5), 58–73. <https://doi.org/10.7202/1034878ar>

Article abstract

This article is written by three members of the editorial board in Switzerland for this Review. Each of them is active in the field of social work but in very different ways: one teaches social workers, the second is a social worker and the third is a sociologist. They seek to analyse the conditions which can favour useful R-A projects between social workers and sociologists.

A. Sauvin emphasizes the practical conditions necessary for collaboration: time and schedule commitments, writing skills, formal and informal institutional constraints. D. Dind looks at the modes of articulation that can exist between the "knowledge" of social workers and the "knowledge" of sociologists. He uses his experience in a social information and action project in Geneva to illustrate his analysis. M. Vuille calls for the creation of "autonomous spaces" within the organizations that so strongly shape our outlook and perspectives. This autonomous space is a *sine qua non* for useful research-action where the relationships between researchers and social workers can be worked out in a non-institutionalized context. R-A must be de-centered and thought of more in terms of a network than a hierarchy if knowledge and action are to be collectively self-managed.

Recherche-action et travail social

A. Sauvin, D. Dind, M. Vuille

Les trois textes rassemblés sous ce titre général sont des contributions individuelles, mais ils sont en même temps le résultat d'une étroite collaboration entre les auteurs. Ils émanent de trois membres du comité de rédaction confrontés au « champ social » dans leurs pratiques quotidiennes. A. Sauvin (formateur de travailleurs sociaux), D. Dind (travailleur social) et M. Vuille (sociologue) s'interrogent sur les conditions de possibilités d'une recherche-action entre travailleurs sociaux et sociologues. Interrogations qui s'alimentent à deux sources principales : d'abord,

certes, aux expériences et à la situation professionnelles spécifiques de chacun, mais aussi à l'expérience d'un travail commun réalisé en vue et autour de la rédaction des trois articles. Cela veut dire, en l'occurrence, que leur pratique collective se situe déjà au-delà du cadre de la production de ces textes, mais cela signifie également qu'elle permet à chacun d'être partie prenante de l'ensemble des textes — parce qu'il se retrouve en effet dans les analyses et les prises de position des autres auteurs.

Quelques doutes préalables sur la compatibilité de la recherche-action et du travail social

Défendre l'idée de la recherche-action, n'est-ce pas sacrifier au mythe d'une fusion possible de la théorie avec la pratique ? N'est-ce pas faire comme si la recherche ou l'action ne devait pas finalement l'emporter sur l'autre dans la démarche qui les réunit ? N'est-ce pas faire comme si n'existaient pas la division du travail, les habitudes professionnelles, les privilèges, les compétitions, les inégalités, les limites institutionnelles, enfin les exigences propres de l'action, de la recherche ?

Dans le texte qui suit, je me limite à passer en

revue les difficultés principales qu'à mes yeux les travailleurs sociaux dans leur grande majorité rencontreraient s'ils souhaitaient faire une recherche-action : difficultés liées à leur statut, à la genèse et à la professionnalisation du travail social et, de l'autre côté, aux conditions de possibilité de la recherche-action. Ma critique fait apparaître certains aspects particulièrement négatifs du travail social et des travailleurs sociaux ; on doit, en l'occurrence, la considérer comme un premier mouvement vers un autre discours et, je le souhaite, une autre pratique qui

esquisseraient de manière plus complète — au-delà des obstacles et des handicaps — les pistes, les orientations, les tendances innovatrices qui existent dans ce domaine.

La gestion du temps

Le travailleur social a peu de prise sur la gestion de son temps. Or cette dimension est essentielle à maîtriser de façon à ne plus être soumis à des surcharges quantitatives comprises comme des contraintes extérieures. Il y a également un aspect subjectif — celui de l'autorité — que le travailleur social entend ou n'entend pas se donner sur les tâches qui lui sont attribuées. S'y soumet-il sans discuter ? En négocie-t-il tel ou tel aspect ? En refuse-t-il certaines ? Veut-il se réserver un espace institutionnel et personnel pour dévoiler la part cachée de théorie que sa pratique produit ?

Il me semble que ces questions doivent être posées *avant* que ne soient prises en compte les contraintes institutionnelles ou celles de l'employeur.

L'espace et le temps sont liés dans cette problématique. Et l'un et l'autre me semblent encombrés ! J'utilise « encombrement » dans le sens suivant : « Il y a encombrement lorsque la valeur d'usage d'un produit diminue à mesure que la quantité produite augmente. Quand vous produisez plus, vous commencez par dévaloriser les unités déjà produites » (J. Dupuy in *Esprit* n° 10/1980, p. 71).

En fait, en plaidant pour le désencombrement, je plaide pour la qualité, tant il m'apparaît nécessaire de rappeler que les travailleurs sociaux sont soumis à des normes quantitatives de productivité. La question est alors de savoir s'ils ont la ferme intention de s'en distancer et de faire surgir la qualité : en l'occurrence, l'aspect réflexif et théorique, le recul nécessaire à une appréhension globale des hommes, des phénomènes et des choses (contre l'hyperspécialisation, le cloisonnement et la technocratie).

Se donner le temps, avoir le temps, c'est aussi éviter l'encombrement de ses préoccupations en restreignant ses tâches en fonction de ses propres limites. Il s'agit encore d'un problème quantitatif, mais il ne se chiffre plus en nombre d'heures. La disponibilité n'est plus seulement horaire, elle doit aussi être réalisée sur le plan psychologique.

Dans ce sens, pour le travailleur social, la « maîtrise » de la dimension affective, de sa relation au

client, joue un rôle important, si ce n'est capital, dans sa disponibilité réelle. Pour dévoiler puis développer la dimension théorique et intellectuelle de sa pratique, le travailleur social doit mettre du temps à part dans les deux acceptions du terme...

L'exigence de l'écriture

Les travailleurs sociaux ont indiscutablement de la peine à écrire au sujet de leur situation et de leurs pratiques professionnelles. Ils laissent trop souvent ce soin à d'autres, en général à des universitaires ou à des membres de la hiérarchie institutionnelle. Ils estiment que leur travail est déjà trop envahi par les tâches administratives et qu'ils devraient pouvoir se concentrer sur « l'aspect relationnel » de leur activité.

Se faire connaître ou faire connaître à son employeur, aux bailleurs de fonds, aux autorités, aux usagers, à l'opinion publique, les problèmes auxquels on est confronté, comme les idées et les orientations que l'on souhaite faire prévaloir n'est pas possible hors du langage écrit. Les autres modes de communication ne sont pas pertinents ! Le langage écrit est en effet le langage de l'institution par excellence. Elle s'en nourrit, elle se définit, se justifie et s'impose en grande partie de cette façon — « si c'est écrit » ou « c'était écrit » — alors... De la constitution d'un pays à la simple note de service d'une petite administration, l'institution s'exprime par écrit. Si l'on veut comprendre le fonctionnement d'une institution et *a fortiori* y jouer un rôle, il faut donc apprivoiser l'écrit, sans pour autant le sacrifier !

S'ils maîtrisent bien le langage oral, en particulier dans une relation duelle et au sein d'un petit groupe, la plupart des travailleurs sociaux résistent à produire des textes écrits, au-delà des rapports et des dossiers internes (rapports et dossiers qu'ils rédigent d'ailleurs, s'il le faut, de façon parfaitement tactique et nuancée en fonction des enjeux liés à leur intervention dans la situation et du destinataire de leurs analyses et propositions). Il y a de nombreuses raisons à cela et la neutralité à laquelle ils ont été habitués jusqu'à un passé récent n'est sans doute pas la moins importante.

Une seconde raison illustre l'importance de l'écrit, c'est l'engagement qu'il comporte pour l'auteur. Un mot, une phrase, une problématique, posés noir sur blanc, prennent immédiatement une dimen-

sion objective d'un « autre niveau ». Ils sont visibles de tous et prêtent dès lors beaucoup plus que la « parole verbale » à l'attention et à la critique. Un mot écrit est plus difficile à corriger qu'une parole même bien pesée. Je m'expose plus avec tous les risques que cela comporte...

Cela étant, on comprendra aisément que la contrainte de l'écriture soit forte. Plus que l'expression orale, le texte écrit doit être construit, il doit avoir une substance, comporter une articulation, un plan, etc. Pour certains, c'est le vertige de la page blanche.

Enfin l'écrit est par excellence le langage de l'institution et le mode d'expression du savoir universitaire (codes, instructions, normes). Or si certains travailleurs sociaux se soumettent aux pouvoirs universitaire, administratif, économique et politique en bons exécutants, ce ne sont pas eux, dans ce cas, qui édictent les règles et produisent les écrits qui les contraignent sur le plan institutionnel ; par ailleurs, certains se méfient de ces mêmes pouvoirs qui produisent les injustices auxquelles ils sont confrontés dans leur travail quotidien et ils résistent à utiliser et même à connaître ce langage par crainte de s'y voir piégés.

En bref, si les travailleurs sociaux veulent prendre part aux débats, aux actions et aux recherches-action qui les concernent et, à terme, aux changements qu'ils visent et entraînent, il faudra qu'ils se mettent joyeusement à écrire ! Faute d'assumer cette tâche, ils laisseront au seul médecin le soin de parler et d'écrire sur la thérapie familiale, au seul sociologue de parler et d'écrire sur le contrôle social, au seul juriste de parler et d'écrire sur le droit, alors même qu'ils maîtrisent souvent mieux qu'eux ces « champs » par les connaissances concrètes qu'ils en ont... tous ces « spécialistes » ne se privant pas, eux, de parler du travail social !

Le poids des structures institutionnelles

Le rapport inégalitaire à l'écriture et la division du travail me paraissent souvent insurmontables : c'est que nos institutions sont elles-mêmes conçues sur ce modèle hiérarchisé et cloisonné à un tel point que le partage des préoccupations et des outils d'analyse et de compréhension est un leurre. Il rend illusoire l'idée même d'une action commune.

La spécialisation paraît inévitable, voire indis-

pensable, elle induit nos attitudes et nos actes quotidiens. Elle constitue une barrière technique et culturelle beaucoup plus prégnante que nous ne voulons bien l'imaginer. D'autant plus que les travailleurs sociaux s'ils sont soumis aux spécialisations sont en même temps producteurs de spécialisations nouvelles, en particulier depuis le début des années soixante avec la montée de la psychologisation du travail social : ainsi, ils produisent à l'égard de leurs clients des « pratiques de domination spécialisées », même si leur image renvoie encore à une prise en charge globale et humaniste.

C'est donc oublier les multiples spécialisations et méthodologies du travail social lui-même ainsi que la division sociale du travail social (aux médecins, aux juristes, aux administrateurs, voire aux psychologues, la direction des services ; aux sociologues la recherche ; aux assistantes sociales-chef, aux éducateurs-chef les responsabilités intermédiaires ; aux travailleurs sociaux diplômés le travail professionnel à la base ; aux moniteurs et autres assistants les tâches subalternes...).

Avons-nous réellement la volonté de briser ces cloisonnements, ces hiérarchies, ces spécialisations au moins dans ce qu'ils ont d'excessif ? En a-t-on même envie si l'on connaît le rôle sécurisant de ces structures ? Peut-on en quelque sorte accepter de « se saborder » techniquement ou professionnellement avant même de savoir si le jeu en vaut la chandelle ? Telles sont les questions essentielles touchant aux plans pratique, théorique et psycho-affectif, de tout changement et à bien plus forte raison de tout changement radical. Et la recherche-action représente un changement radical !

Vivre et survivre dans la recherche ou les embarras du chercheur

Le monde universitaire, les conditions d'emploi faites aux chercheurs, la notion de progrès liée à toute démarche scientifique, condamnent le chercheur à une compétition permanente avec ses collègues, avec les chercheurs des autres disciplines, avec lui-même. C'est la condition de sa survie professionnelle. Si on peut concevoir qu'il y a là des aspects stimulants du point de vue intellectuel et de la recherche fondamentale, force est bien de constater qu'il s'agit, *a contrario*, d'un frein à l'évolution vers une pratique et vers une société plus axées sur la vie

collective ou communautaire que sur la réussite individuelle.

Les sociologues et les psychologues n'échappent pas à cela, les premiers parce qu'ils n'ont à l'heure actuelle que fort peu de débouchés, les seconds parce que leurs études sont beaucoup plus centrées sur l'individu et sur ce qui divise que sur le groupe ou *a fortiori* sur la collectivité, avec une vision unitaire de l'homme. Tous ont été marqués par l'institution universitaire qui contribue à reproduire le schéma élitaire du système ambiant.

Les sociologues ont donc souvent tendance à prendre le travail social et les travailleurs sociaux comme objet d'étude sans y intéresser les travailleurs concernés et les usagers à titre paritaire. Imagine-t-on que ces chercheurs aient la simplicité et le courage de remettre en cause, par une pratique transformatrice, leur cadre de travail précaire ?

La condition est ici de casser la tradition qui impose de produire un « discours sur » les autres en se créant pour cela des lieux privilégiés, en se plaçant « au-dessus de la mêlée », dans sa tour d'ivoire.

L'illusion de la parité théoricien-praticien et la crise de la formation

Actuellement, les travailleurs sociaux ne sont pas en mesure de réagir à cet état de fait de façon à équilibrer le rapport théoricien-praticien. Le savoir académique et le pouvoir social qui lui est lié sont encore ancrés au plus profond des travailleurs sociaux et à bien plus forte raison des usagers pour qu'ils puissent faire le contrepoids nécessaire. Il y a là un long travail de désaliénation à mener et si les travailleurs sociaux, qui aiment à répéter que l'objectif premier de leur travail est de permettre aux usagers de conquérir progressivement l'autonomie et la part de pouvoir qui leur revient, veulent être crédibles et opérants, ils devront bien en passer par là.

Cette démarche est d'autant plus ardue que si la recherche maintient son statut en préservant le pouvoir des chercheurs par son splendide isolement, la formation des travailleurs sociaux (comme d'ailleurs la formation en général), est en pleine crise.

Affirmer vouloir former des professionnels aptes à aider les usagers à sortir progressivement de leur état de dominés tout en maintenant des lieux de formation qui sont autant de lieux de pouvoir paraît

pour le moins un contre-sens. Ceci d'autant plus qu'on assiste à l'émergence d'une tendance qui vise à former les travailleurs sociaux dans les universités (à Genève, à Lausanne, à Fribourg et à Neuchâtel pour la Suisse romande) sans pour autant que soit remise en question l'université en sa qualité de lieu de formation des élites. On crée ainsi une hiérarchie supplémentaire, celle des travailleurs sociaux avec diplôme universitaire en travail social.

Les écoles et instituts de formation de travailleurs sociaux non universitaires se lancent pour leur part dans la formation continue, ce qui est sûrement une bonne chose, mais aussi dans la formation d'un nombre croissant de spécialistes. Cela est en contradiction avec les buts recherchés notamment par la recherche-action, car la recherche-action ne doit pas viser selon moi à une « plus-value » de pouvoir (faire de nouveaux chercheurs, par exemple), mais à partager le pouvoir dans et par l'action commune, action dans laquelle les travailleurs sociaux étant donné leur position charnière dans l'institution et dans la société, devraient pouvoir jouer un rôle capital.

La solution pourrait être de faire éclater les institutions de la formation traditionnelle pour créer des lieux polyvalents de production d'un savoir « fusionné », à la fois pratique et théorique.

Il s'agirait de carrefours à la frontière des lieux de vie, des lieux de formation et des institutions professionnelles : carrefours permettant à chacun, usager, travailleur social, formateur, chercheur, d'avoir une action créatrice (avec les conditions minimales requises, à savoir ressources en personnel, en documentation, en pratique sociale, en pratique professionnelle, financières, en liberté d'expression...) tout en se maintenant dans sa propre institution et dans son propre lieu de vie, et en se situant par rapport à eux.

Cette utopie me paraît aujourd'hui la seule réaliste, la seule permettant une négociation permanente au sujet de la position et de la situation des divers participants à une entreprise collective ; il est nécessaire, autrement dit, que l'identité et la spécificité du statut/rôle de chacun soient clarifiées en permanence : de sorte à éviter, tant que faire se peut, les pratiques de domination.

Alain Sauvin
Institut d'études sociales
Genève

La recherche-action en question

Lorsque les comités de rédaction de la *RIAC* ont décidé de destiner le numéro 5 au thème de la « recherche-action », j'ai eu d'emblée l'impression que nous nous aventurons sur un terrain vague et mouvant, d'autant plus, à ma connaissance, qu'il n'existe pas en Suisse de réelles expériences dans ce domaine. Tout au long de nos travaux, au sein du comité de rédaction suisse, les questions et interrogations étaient — et restent — plus nombreuses que les réponses ou affirmations.

Par ailleurs, et en ce qui me concerne, la démarche de recherche-action, telle que réfléchie, me renvoie singulièrement — au-delà de mon engagement professionnel dans le domaine de l'action et de l'information communautaire — aux nombreux débats et autres vérifications dans la « pratique » vécus en tant que militant « soixante-huitard » et syndical...

La « recherche-action » n'est-elle pas tout « bêtement » une transposition-appropriation, dans le champ universitaire (ou des professions universitaires) des fameux couples « théorie-pratique » ou « avant-garde-masse » utilisés et développés, notamment dans les théories matérialistes et dialectiques du marxisme ?

Du champ politique... au champ des intellectuels

La comparaison entre les rapports régissant la « recherche à l'action » et la théorie à la pratique n'est donc pas inintéressante à développer... ne se-

rait-ce que pour mieux situer la position des acteurs impliqués dans de tels processus dynamiques :

L'histoire du mouvement ouvrier et révolutionnaire est jalonnée de réflexions et de mises au point conceptuelles sur le rapport dialectique à entretenir entre la théorie et la pratique matérialisée dans la lutte de classes.

Ce couple de mot est indissociable et indivisible, il donne tout son sens au type de contenu et d'orientation que l'on donne au changement social contre le mode de production et de vie dominant.

Ce couple viendrait-il à être séparé que l'on tomberait soit dans l'abstraction et l'idéalisme-métaphysique, soit dans l'action pour l'action : « l'activisme-en-cul-de-sac » !

Par ailleurs, les théoriciens du mouvement ouvrier et révolutionnaire admettent tous la primauté de la pratique (l'action) sur la théorie (la recherche) : « Il ne s'agit plus seulement d'interpréter le monde... mais de le transformer », « partir de la pratique, pour retourner à la pratique », « connaître la réalité pour la changer », « sans théorie, pas de révolution », etc.

L'histoire nous montre malheureusement que ces principes essentiels soit n'ont souvent pas été « respectés » dans les expériences concrètes de luttes, soit n'ont pu éviter l'écueil de la division et hiérarchisation des tâches entre la conception et l'exécution. Cette division n'est en fait que le produit et la conséquence de la division sociale du tra-

vail et de la division entre travail intellectuel et travail manuel ou bien, fait plus grave, sa reconduction en terme lucide et conscient.

Schématiquement, les exemples vécus nous montrent qu'il y a d'un côté l'avant-garde (le parti) qui « théorise », qui « interprète les phénomènes » et de l'autre, les masses « à mettre en mouvement » qui « agissent »...

Cette division entre la conception et l'exécution des tâches renvoie à d'autres imageries du mouvement révolutionnaire, de la coupure (et non du rapport dialectique entre l'avant-garde « éclairée » et les masses : l'avant-garde étant volontiers composée d'intellectuels formés à l'école et l'université bourgeoises et transposant mécaniquement leur savoir livresque et abstrait à des fins révolutionnaires, et les masses, quant à elles, composées des ouvriers-producteurs et des « masses populaires » dans un sens large...

Certains théoriciens de ce mouvement, tels A. Gramsci, du fond des geôles fascistes, a bien tenté (sans grand écho, en dehors des frontières italiennes) de corriger le tir. Il parle volontiers de « praxis » comme d'une synthèse dialectique de la théorie et de la pratique ; il « invente » le terme de « collectif intellectuel organique » (le terme intellectuel n'ayant ici rien à voir avec l'usage que l'on en fait habituellement), comme d'un nouveau lieu et espace de regroupement des acteurs de changement ; c'est le dépassement de la division incriminée au profit de l'élaboration d'une conscience de classe collective critique.

On comprendra vite la relation qui est à faire entre les propos qui précèdent et la recherche-action dans le domaine du travail social...

En d'autres termes, tout cela veut dire la même chose une fois transposée cette problématique dans notre champ professionnel et institutionnel. Ce sont les divisions et les cloisonnements de même nature — et que nous critiquons — qui risquent de resurgir. Bref, il s'agit d'une même question « simplement » déplacée du domaine politique au domaine universitaire et de la recherche.

Hypothèse « négative » : le couple « recherche-action » se pose en terme inégalitaire, primauté étant donnée à la recherche, sur l'action. Le chercheur universitaire conçoit et élabore, l'acteur exécute et se met en mouvement. « L'avant-garde » (le parti) fait place à la science et les « masses » devien-

nent dans ce cas les praticiens tels que les travailleurs sociaux ou des groupes d'usagers.

Hypothèse « positive » : la « recherche-action » (voir acticle ci-après) se définit comme une pratique nouvelle et la recherche comme l'action sont les deux pôles d'une même unité. Les individus impliqués dans ces deux pôles apparaissent à part égale en tant qu'acteurs de changement en constituant un « collectif intellectuel organique » selon les propos de Gramsci.

Le pari de choisir l'hypothèse « positive » vaut la peine d'être fait. Mais dès lors que la démarche de « recherche-action » est introduite dans le champ des sciences et du travail social, elle n'évite pas pour autant que l'on se pose, en parallèle, toute une série de questions :

- Tout d'abord, de quelles recherches et actions parlons-nous ? À partir de quels lieux et impliquant quels types d'acteurs ? Les individus agissant dans le pôle « recherche » sont-ils différents (ou les mêmes) que ceux situés dans le pôle « action » ?
- Pour l'universitaire, particulièrement pour le chercheur-sociologue, ce couple de mots semble faire partie de son jargon quotidien (nombreux sont les auteurs qui ont théorisé cette démarche) ; par contre, ce concept est totalement étranger au vocabulaire habituel du travailleur social ; quant à l'usager...
- Est-ce une nouvelle méthode d'intervention dans le champ du service social ? Une alternative de recherche fondamentale pour « sociologue en mal de terrain » ? Une méthode qui pousse plus loin que l'enquête-participation le type de contrat entre l'« enquêteur » et l'« enquêté » ?
- Est-ce une façon, toujours pour ces sociologues, de mener une lutte contre l'enfermement intellectuel dans lequel le pouvoir universitaire ou institutionnel les confine, au nom de critères de scientificité et de rentabilité ?
- Est-ce également une façon de légitimer leur fonction de chercheurs à l'égard des groupements d'usagers ou autres « organisations populaires » méfiantes, *a priori*, à l'endroit de la pro-

duction universitaire et de la « recherche pour la recherche ».

— N'y a-t-il pas également en arrière-fond le rapport entre la formation et les débouchés relativement restreints au niveau du marché de l'emploi, conséquence de la division sociale du travail ?

— D'un point de vue de travailleur social, cette problématique me renvoie singulièrement aux diverses nouvelles méthodes faisant leur apparition dans le domaine du service social et qui proviennent, pour la plupart, de l'Amérique du Nord.

Ces nouvelles méthodes connaissent des modes plus ou moins passagères ou durables, selon l'impact qu'elles rencontrent dans notre contexte suisse. Citons pour mémoire « la thérapie de famille », « le group-work », « l'organisation ou le développement communautaire », etc. Sans compter celles qui relèvent davantage des sciences psychologiques.

Recherche et travail social

Ces questions et ces doutes ne seraient que bavardage s'ils ne tendaient à démontrer que toute démarche de « recherche-action » oblige les acteurs impliqués (qu'ils soient chercheurs-universitaires, travailleurs sociaux ou usagers) à bien définir leur « contrat de travail » qu'exige ce nouveau mode de rencontre dynamique, et à préciser les objectifs visés ; cela ne pouvant se vivre et se faire correctement sans remise en question et changement de position de chacun d'entre eux.

Et, en reprenant le pari de l'hypothèse « positive », disons que la recherche-action suppose d'emblée une rupture avec le statu quo.

— Elle représente une tentative d'impliquer l'intellectuel-spécialiste (dans un sens large du terme) directement à partir de son lieu de production institutionnelle et récuse par là la séparation trop souvent existante entre les luttes à mener, d'une part en tant que salarié, face à son statut et ses conditions de travail, d'autre part, en tant qu'« agent de pouvoir » affecté à des fonctions de production et de reproduction sociales du système tel qu'il est.

— Elle donne l'occasion — en dépassant le simple discours sur les méthodes — de cerner, questionner, problématiser et changer notre insertion professionnelle et militante et mieux définir collectivement nos options et positions face au changement social dont on parle trop souvent... de l'extérieur.

— Elle suppose une démarche novatrice — ne serait-ce que parce que ce n'est pas n'importe quel chercheur et travailleur social qui s'engage dans un tel processus — vis-à-vis de la recherche et de la pratique traditionnelle et routinière. Des choix fondamentaux en découlent :

- * mise en cause du « carriérisme » universitaire et institutionnel ;
- * action anti-hiérarchique au profit d'un travail pluridisciplinaire et d'une élaboration collective et « autogérée » ;
- * création d'espace et de lieux à la marge de la logique dominante, se situant pour les auteurs concernés sur un même pied d'égalité ;
- * lutte contre la division sociale du travail, contre les cloisonnements, les spécialisations, etc.

Cela ne doit être le fait ni d'un certain nombre de privilégiés — qui auraient le temps, les capacités et une reconnaissance formelle d'imaginer et de prévoir de nouvelles pratiques de changement face aux besoins sociaux existants — ni d'un nombre restreint d'individus cantonnés dans des expériences limitées et peu accessibles au grand nombre.

Au contraire, une réelle pratique de recherche-action, notamment dans le domaine du travail social, suppose d'emblée une notion de « groupes », de « collectifs » favorisant la rencontre et la collaboration entre trois groupes d'acteurs :

- les spécialistes-chercheurs et formateurs dont les activités ont trait aux pratiques sociales ;
- les praticiens-travailleurs sociaux en contact direct avec les besoins et problèmes sociaux qu'il s'agit d'identifier et circonscrire ;
- les usagers, organisés dans diverses formes de groupements (syndicats, mouvements populaires...) et particulièrement les groupes de population cibles.

En ce qui concerne le travailleur social, son souci principal est, théoriquement, de permettre l'accès des personnes à une plus grande autonomie. Étant le témoin quotidien d'injustices et de dysfonctionnements sociaux, il doit tenter néanmoins d'assouplir et dynamiser le tissu social, tout en sachant qu'il se heurte à des modes de rapports dominants où toutes déviances et anormalités sont exclues. Parallèlement, il doit pouvoir contribuer à une transformation-amélioration des outils et des politiques institutionnels afin que les services produisent des prestations toujours mieux adaptées à la réalité. Face aux concurrences et aux contradictions existant au sein de ces politiques institutionnelles, le travailleur social ne peut se satisfaire, à long terme, de solutions empiriques et particulières, mais au contraire, grâce à une démarche pluridisciplinaire et collective, tendre à un permanent ajustement des analyses et des moyens d'action.

Dans ce contexte, et à la lumière des expériences de chacun des acteurs concernés, la recherche-action est un « état d'esprit » traversant l'ensemble de nos actes quotidiens et basé sur un réel travail d'équipe. Un rapport vivant s'institue entre la demande (les besoins sociaux) et les moyens d'y répondre à l'aide de l'analyse et l'action.

Ainsi donc, les deux extrémités de la boucle se rejoignent, l'engagement militant « en dehors du lieu institutionnel » est en concordance — au risque, dans le cas contraire, d'être incohérent et « scotomisé » — avec les luttes à mener dans ce même lieu au niveau des conditions et contenu du travail. De nouveau, apparaît cette notion d'unité entre deux pôles.

Par ailleurs, le fait de réfléchir dans quel processus s'inscrit une recherche-action a l'avantage de rendre conscient et lucide le rôle joué par « l'intellectuel-spécialiste » dans une démarche collective qui le met en présence d'autres acteurs de changement. Cette problématique ajoute une pièce de plus au fameux dossier relatif à la place des intellectuels — de la « nouvelle petite-bourgeoisie » — dans la lutte des classes !

Tout comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, j'ai le sentiment d'avoir fait — de faire — de la recherche-action sans le savoir, dans le cadre de ma pratique militante et professionnelle. Autrement dit, les expériences d'actions communautaires que je vis avec des groupes de loca-

taires, de parents d'élèves, de jeunes, d'immigrés, etc., me situent en quelque sorte de la même manière qu'un « chercheur » à l'égard des « acteurs » (dans la mesure bien sûr où sont dépassées les divisions abordées avant et que les options priment la méthode). Toute pratique de changement, que ce soit au niveau professionnel aussi bien que militant, exige un cadrage théorique et un permanent réajustement de celui-ci au fil de l'action... sans pour autant que j'aie considéré cela, jusqu'à aujourd'hui, comme de la recherche-action. Ce terme, cette désignation ont finalement moins d'importance que les réalités auxquelles elles renvoient.

En observant de plus près la place et les actes de tout travailleur et chercheur du champ social, on remarquera qu'il existe des espaces et des degrés de liberté (liés aux pratiques et au savoir spécifiques de ces acteurs) qu'il s'agit au maximum d'investir de façon collective.

Un exemple : la mise en place d'une démarche d'action et d'information sociale

Des équipes de travailleurs sociaux, employés d'une grande institution sociale semi-publique de Genève, sont présentes dans les Centres sociaux de quartiers, en ville et à la périphérie.

Leurs tâches :

- l'aide sociale individualisée et l'assistance financière édictée par une loi cantonale ;
- l'information sociale et l'accueil ;
- l'action sociale communautaire et le travail social de groupe, là où c'est possible...

Constat :

Hormis des mobilisations spécifiques à chaque quartier sur ce qui touche à des questions d'équipements collectifs et d'animation sociale, les problèmes des populations sont en ligne générale les mêmes d'un quartier à l'autre. La décentralisation de l'action sociale, ainsi qu'une approche locale des besoins sociaux, doivent donc s'articuler à une démarche « centrale et globale ».

Ce « centre » existe bien : dépendant de la même institution, il s'intitule « Centre de recherche, d'information et de documentation sociale ». Mais le phénomène des vases communicants fonctionne mal entre ces deux types de structure et modes d'in-

tervention. Pour toutes sortes de raisons, ce lieu en est réduit à produire de la documentation, et de l'information « abstraite », souvent non liée aux réalités des usagers à privilégier dans l'action sociale.

Cependant, une recherche menée en commun au cours de l'année 1979 sur les personnes assistées par cette institution et les débats menés autour d'un projet de loi cantonale visant à une réorganisation de l'assistance publique (en 1980) sont deux occasions ayant amené les professionnels concernés à se poser, en équipe, un certain nombre d'interrogations :

- Puisque la classe politique, dans le cadre du projet de loi, se limite à un discours formel et juridique — et que ne sont pris en compte que les aspects curatifs de la politique sociale aux dépens du « préventif » — ne devons-nous pas, nous, travailleurs sociaux, élaborer des stratégies, au niveau de l'information et la prévention sociale, fondées sur la réalité des problèmes sociaux existants? les phénomènes d'exclusion produits par le mode de développement et d'organisation du système social touchent en effet prioritairement certains groupes de population : les populations cibles, tels que les vieux, les immigrés, les jeunes, les handicapés, etc. À défaut de s'attaquer à ces phénomènes d'exclusion, ces populations courent le risque permanent de devoir faire appel à l'assistance. Comment, dès lors, tendre à une autonomie de ces groupes de population, si ce n'est en collaborant avec les groupes d'usagers concernés, en appuyant et renforçant leur démarche de changement?
- De quelle manière concevoir une synthèse des problématiques communes à chaque quartier et promouvoir une coordination « inter-quartiers » des actions qui en découlent?
- Comment se situer et agir au niveau institutionnel afin d'être efficient dans le domaine d'une prévention globale ou spécifique? Etc.

Sur la base de ces constats et questionnements, nous avons élaboré, en équipe, un document — plate-forme que nous avons négociée avec la direction de l'institution.

Suite à de nombreuses discussions, se met en place, au cours de l'hiver 1980-1981 — l'expérience

n'en est donc qu'à ses débuts et ne commence qu'à peine à être opérationnelle — un espace de travail qui est en quelque sorte la mise en commun des espaces et des réseaux (au niveau des contacts et des expériences) accumulés respectivement, au fil des années précédentes, par les acteurs concernés.

Cet espace se caractérise de différentes manières :

- il est constitué d'une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, documentalistes, chercheurs, secrétaires sociales);
- il regroupe des professionnels de différents services de la même institution;
- il fonctionne sur un mode « horizontal et trans-services »;
- non hiérarchisé, il vise à décloisonner les fonctions;
- il est articulé au travail mené par les équipes dans les Centres sociaux de quartiers (plusieurs membres de l'équipe ont une activité à temps partiel, en parallèle, dans un de ces centres);
- il donne priorité à une démarche d'appui et de collaboration avec les groupements d'usagers des populations cibles.

Même si elle n'est qu'un prolongement plus systématique de ce qui se faisait déjà auparavant, cette démarche peut paraître « ambitieuse », tout en n'étant pas exempte d'ambiguïtés et de pièges tels que :

- ses limites, puisque circonscrite à des travailleurs sociaux, salariés d'une seule institution;
- les contraintes et réalités institutionnelles auxquelles elle doit faire face supposant régulièrement des négociations et ajustements;
- sa position à la frontière entre l'institution et les groupes d'usagers ou acteurs intéressés provoquera nécessairement des oscillations et tiraillements entre ces deux pôles;
- danger de tomber dans une situation « narcissique » qui prioriserait le souci de sauvegarder jalousement un « espace intéressant » (qui serait conçu comme fin et non comme moyen) aux dépens de ses vraies finalités : d'une part, celle de se situer, s'impliquer, dans le cadre de l'institution, en tant qu'espace collectif et de permettre de conserver à cet ensemble son dynamisme et sa capacité permanente de remise en question. D'autre part, celle de ne jamais perdre le contact avec les groupes de population avec lesquels

nous sommes amenés à collaborer de telle sorte qu'ils constituent la référence constante de la démarche ; les membres de l'équipe étant impliqués à l'occasion comme « chercheur », alternativement comme acteur, et si possible les deux simultanément.

Mais dans les faits, cette nouvelle pratique apporte et apportera à l'avenir encore, de profonds changements, dans les habitudes, les engagements et les positions, tant au niveau des travailleurs sociaux qu'à celui du pouvoir institutionnel.

Daniel Dind
travailleur social
Centre social du Lignon
Genève

La recherche-action : une pratique nouvelle ou comment s'impliquer autrement dans une recherche sur les plans personnel, professionnel et institutionnel !

On ne s'improvise pas du jour au lendemain participant à une recherche-action ! J'entends par là que des chercheurs et/ou des acteurs qui s'engagent pour la première fois dans une recherche-action explicitement définie comme telle ont sans doute auparavant, sous une forme ou sous une autre, déjà « préparé le terrain ». À cette préparation, je confère deux significations :

- 1) acquérir sur le plan personnel des dispositions et une attitude favorables à la recherche-action en prenant part à des entreprises collectives au cours desquelles les participants se donnent le temps et les moyens de réfléchir sur leurs pratiques et d'analyser les sens possibles ainsi que les limites de leur action commune ;
- 2) « découvrir » ou réunir les conditions rendant possible dans le concret la mise en oeuvre d'une recherche-action ; autrement dit, contribuer à construire le lieu où vont se rencontrer et collaborer les personnes susceptibles d'en actualiser le projet : lieu-carrefour, lieu de convergence et d'élargissement des perspectives de deux groupes au moins (celui des acteurs et celui des chercheurs).

Au sein du Service de la recherche sociologique dont je suis l'un des collaborateurs (cf. ci-dessous une brève présentation de la situation et des activités de ce service), je ne suis ni le seul à pratiquer la recherche-action, ni le seul à souhaiter son développement ! Depuis plus d'un an, la recherche-action

est en effet devenue l'une de nos préoccupations essentielles et l'un de nos thèmes de réflexion et de débat prioritaires, même au niveau du service dans son ensemble. Cela découle principalement du fait de l'engagement d'une partie importante des chercheurs dans des recherches-action¹ et de la nécessité pour eux de faire en permanence le point sur les conditions de réalisation et sur les modalités d'évaluation de telles démarches. C'est dire en bref que nous avons à affronter quotidiennement des problèmes qui touchent à la recherche-action ; c'est dire aussi que nous avons commencé à « théoriser » sur cette nouvelle démarche et que le papier que je produis ici est pour une part la représe d'éléments d'une réflexion collective !

Je pourrais en principe faire référence à deux types de recherche-action auxquels je participe actuellement², mais j'exclus cette éventualité pour deux raisons : la première, c'est que ces expériences sont en cours et qu'il est difficile d'établir un « bilan intermédiaire » sans décrire dans le détail tout le processus de constitution du cadre de réalisation de la recherche-action, cela est manifestement impossible ici ; la seconde, de loin la plus importante, c'est qu'un texte écrit sur une recherche-action devient nécessairement un « bilan actif », une source de significations nouvelles, qui vont peu ou prou influencer sur la démarche ; proposer un tel « feed-back » supposerait donc qu'un travail de réflexion collectif ait préparé et accompagné la rédaction de ce texte, mais il n'a pas été possible de l'entreprendre (pour des raisons d'opportunité et de temps).

Je me bornerai donc, dans une première partie, à indiquer comment, au sein du Service de la recherche sociologique, nous nous sommes préparés depuis le milieu des années 70 à la recherche-action et, dans une seconde partie, à « théoriser » sur les conditions essentielles qui doivent être remplies pour qu'une recherche-action ne soit ni une recherche traditionnelle, ni exclusivement une action.

Un service de recherche tourné aussi vers la recherche-action

L'activité des chercheurs du Service de la recherche sociologique (S.R.S.) — service auquel je suis rattaché, alors que je suis engagé par l'Office de la jeunesse : ils dépendent tous deux du Département de l'instruction publique de Genève — est relativement diversifiée ; elle consiste principalement.

- 1) à produire et à diffuser des données démographiques et statistiques sur le système scolaire genevois, notamment dans le but de mettre en évidence et de combattre les inégalités sociales face à l'école ;
- 2) à conduire des recherches spécifiques sur l'école et les milieux de la formation professionnelle de la jeunesse : la scolarisation progressive des jeunes en amont et en aval de la scolarité obligatoire ; l'articulation entre les enseignements obligatoires et post-obligatoires ; les abandons et les échecs dans certaines filières scolaires ; l'orientation et les choix professionnels des élèves, en fonction en particulier de leur sexe et de leur origine sociale, etc. ;
- 3) à aborder des questions plus ou moins générales et/ou d'actualité qui concernent la jeunesse dans la société d'aujourd'hui, telles que la déviance et la délinquance juvéniles, les subcultures et les mouvements de jeunes, et, en parallèle, les « politiques de la jeunesse » et les milieux de prise en charge des enfants et des adolescents (centres de loisirs et maisons de quartier, famille, service de protection de la jeunesse et de tutelle, foyers spécialisés, lieux de vie alternatifs, communautaires, etc.).

Expliquer les raisons d'une telle diversité d'« objets » d'étude (qui intéressent aujourd'hui les collaborateurs du S.R.S.) me conduirait très loin, car cela supposerait l'analyse (portant *grosso modo* sur les dix dernières années)

- premièrement, du changement des objectifs, des options théoriques et méthodologiques d'une partie des chercheurs, changement en interdépendance avec l'évolution de la politique du Département de l'instruction publique en matière de recherche sociologique ;
- secondement, de la diversification des champs scientifiques et sociaux réalisée notamment à travers les recherches les plus récentes.

Cela précisé, je m'en tiendrai donc — « vérité historique » oblige... — au rappel de deux moments importants qui ont marqué le début d'une orientation du S.R.S. vers des voies de recherche nouvelles, plus « qualitatives » et tournées « vers l'application ».

Premier moment : au cours de la préparation et de la conduite d'une recherche sur la déviance juvénile, les discussions furent vives dans le service au sujet des finalités scientifiques et socio-politiques d'une sociologie de la déviance. Il reste de ce débat — souvent conflictuel, parce que truffé d'enjeux à différents niveaux — des traces écrites auxquelles je renvoie le lecteur intéressé³.

Ce qu'il faut en retenir ici, c'est qu'il a placé au premier plan le problème de la position du chercheur face aux gens dans la situation desquels il intervient, et, par rapport à la déviance, la question des divers points de vue que le sociologue peut adopter lorsqu'il fait l'analyse d'un acte déviant, d'un acteur déviant (individuel ou collectif), ou encore de la norme (transgressée) à partir de laquelle « se construit » le cas échéant, la déviance (théorie de la réaction sociale ou du « labeling »).

Second moment : en 1976, plusieurs chercheurs du S.R.S. ont élaboré un projet de recherche sur « La prise en charge des jeunes : professionnalisation et développement des organisations spécialisées » dans le cadre des programmes nationaux de recherche mis en place par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (programmes dont l'idée directrice était celle d'une *recherche fondamentale orientée vers l'application*). Nous avons pris cette idée directrice au sérieux et nous avons construit notre projet en étroite collaboration avec des professionnels de l'Office de la jeunesse (qui comprend cinq services : de santé de la jeunesse, des loisirs, de protection de la jeunesse, médico-pédagogique et du tuteur général). Dans notre déclaration d'intention,

nous avons notamment insisté sur cette option, fondamentale à nos yeux :

Cette recherche se présente aussi comme une expérience novatrice de coopération entre la recherche sociologique et le domaine spécifique de pratique qu'elle se propose d'étudier. En sciences sociales, les rapports entre la recherche et l'application sont trop peu explorés. Toutefois, il est possible de dire qu'il ne suffit pas de s'en préoccuper au seul stade de la diffusion des résultats de recherche. C'est pourquoi il importe dès le début, et tout au long de la recherche, de prêter une attention particulière à ce problème et de maintenir la communication, l'interaction et la coopération avec des jeunes ou des adultes qui, à titre personnel ou professionnel, sont concernés par la problématique choisie.

Il apparaît ainsi clairement que notre intention était d'associer les acteurs du terrain à la recherche, dès son origine et tout au long de son déroulement. Dans le cas particulier, il n'était pas encore question de recherche-action (qui suppose que les chercheurs deviennent partiellement acteurs et vice versa), mais de recherche-interaction ; les conditions principales de sa réalisation reposaient finalement sur la nécessité

- d'associer des praticiens de la prise en charge et des responsables de la politique de la jeunesse à la définition de la problématique générale et à sa traduction en thématiques plus spécifiques et plus proches de préoccupations pragmatiques ;
- de tirer parti de l'immense capital d'informations et d'idées dont disposent les praticiens et de leur communiquer directement et au fur et à mesure les résultats de la recherche.

Bien que le projet du Service de recherche sociologique s'inscrivit parfaitement dans la direction d'une « recherche fondamentale orientée vers l'application », il n'a pas été retenu par les experts du programme national et n'a par conséquent reçu aucune subvention de la Confédération suisse.

Le refus des experts de financer cette recherche-interaction était fondé en particulier sur le fait qu'elle apparaissait comme un projet trop ouvert, au départ insuffisamment structuré et planifié, reposant sur une méthodologie trop peu conventionnelle et standardisée — bref, comme un projet sortant manifestement des canons scientifiques habituels. Les contacts établis au préalable entre notre groupe

de chercheurs et des collaborateurs de l'Office de la jeunesse ont néanmoins porté des fruits : une recherche-interaction a en effet été décidée d'un commun accord, recherche portant sur « la politique des loisirs de la jeunesse » mise en oeuvre par l'État et les communes de Genève — plus précisément sur la création et l'évolution des centres de loisirs genevois.

Nous nous sommes alors engagés à trois dans cette démarche (1978) et nous l'avons délibérément réalisée selon l'option mentionnée plus haut, en établissant notamment une étroite collaboration avec « les gens des loisirs » à divers moments de la démarche : deux ou même trois interviews avec les animateurs et les membres des comités de gestion de certains centres de loisirs (notamment sur les rapports avec les autorités et la population de la commune ou du quartier), puis examen et discussion approfondie avec eux des descriptions et des analyses consignées dans un rapport provisoire, ensuite large diffusion en 1979 du cahier intitulé « De l'aventure à l'institution : les centres de loisirs genevois » aux groupes et personnes concernés, enfin débats à son sujet et création de groupes de travail pour continuer la recherche sous d'autres formes⁴.

À ce stade, la recherche-action devenait et devient bien entendu pour nous la forme nouvelle de recherche que nous souhaitons pouvoir réaliser : elle ne constitue en effet pas une rupture, pas un « passage à l'acte » brutal, mais un prolongement, une sorte d'achèvement de ce que nous avons entrepris depuis trois ou quatre ans.

Essai de « théorisation » d'une pratique nouvelle

Comme point de départ, admettons que par rapport à une recherche scientifique traditionnelle, la recherche-action se fait *avec* les gens du terrain (acteurs). L'une des visées de la recherche-action est de plus — au-delà du « faire avec » — de transformer la situation des acteurs, transformation qui pour une part plus ou moins importante implique aussi celle des chercheurs.

Or, dès qu'un débat s'engage sur les objectifs et les résultats possibles d'une recherche-action, il est courant (et parfaitement compréhensible) que des critiques soient formulées à son égard sous la forme d'oppositions traditionnelles du genre, les théoriciens contre les praticiens, les créateurs contre les

exécutants, les producteurs contre les consommateurs de connaissance, la liberté des uns contre l'aliénation des autres, etc. Certes, la division du travail dans notre société nous place constamment dans des situations où les rapports entre les gens dépendent d'un ordre hiérarchique plus ou moins rigide et résultent de l'application d'un modèle « dominants contre dominés ».

Il ne s'agit pas de nier l'existence de ces oppositions ou de sous-estimer les différences ou les inégalités des divers groupes sociaux par rapport au pouvoir, au prestige, à la richesse, aux moyens d'expression, etc. Il faut au contraire les garder en permanence à l'esprit si l'on souhaite précisément sortir de l'opposition stérilisante entre le travailleur intellectuel et le travailleur manuel. Au coeur de la réflexion sur la recherche-action, on trouve en effet cette question : quelles conditions doivent être remplies pour que des gens différents (du point de vue notamment de leur formation, de leur activité professionnelle et de leur insertion institutionnelle) puissent participer sur un pied d'égalité à une démarche où se conjuguent la recherche et l'action ?

Une manière de sortir de l'impasse où conduisent nécessairement les oppositions que nous venons de rappeler, c'est d'affirmer avec force que *la recherche-action est une nouvelle pratique pour tous ceux qui y prennent part !*

Il me paraît nécessaire et essentiel, que le chercheur comme l'acteur accepte d'entrer dans la logique de l'autre : dans la logique du chercheur, dans la logique de l'acteur. Si cette condition générale n'est pas remplie, il est peu probable qu'une recherche-action puisse être mise en oeuvre et conduite à son terme.

La recherche-action implique ainsi l'apprentissage d'une nouvelle pratique pour le praticien comme pour le chercheur — cela d'autant plus que la recherche-action est aujourd'hui encore peu connue et qu'il est impossible d'en programmer toutes les étapes à l'avance (elle reste toujours partiellement imprévisible, inattendue, ouverte...).

À ce stade, on est en droit de se demander ce qui finalement distingue la recherche-action de la recherche scientifique habituelle en sciences sociales : la recherche-action n'est-elle pas simplement une variante ? Il est vrai que si à première vue tout peut paraître approximativement identique, tout est en réalité différent... Car il ne s'agit de rien moins que

d'une démarche qui appelle avant tout l'autonomie et l'autogestion.

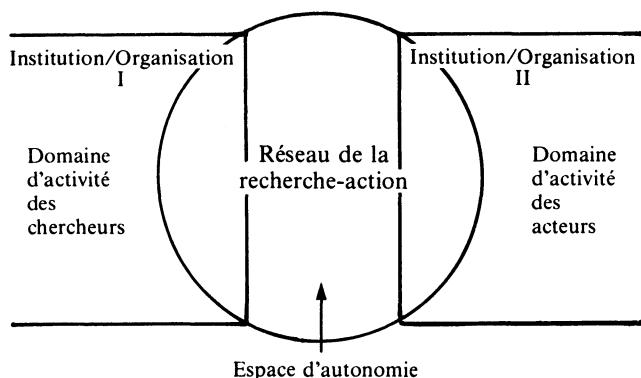
Création d'un espace d'autonomie

Les sociétés industrielles ou post-industrielles ont mis en place pour se reproduire et se développer, tout un système d'organisations : tous les moments de notre vie quotidienne sont ainsi progressivement pris en charge par des institutions privées ou publiques — la part du public devenant prépondérante dans de nombreux domaines ! Cela signifie dès lors que nous sommes tous d'un côté soumis à des pressions organisationnelles (prévention et contrôle social) et d'un autre côté que nous contribuons à faire fonctionner les organisations.

Les chercheurs et les acteurs — auxquels j'ai fait allusion plus haut — sont ainsi dans la plupart des cas des gens employés par une organisation. Ils sont donc soumis, au sein de leur organisation à des formes de division et de gestion du travail que les expressions suivantes caractérisent assez bien : « structures hiérarchisées », « cloisonnement et bureaucratisation », « plan de carrière et promotion », « codification des statuts et des rôles », « centralisation du pouvoir et des décisions », « parcellisation des tâches », « spécialisations et travail en miettes », etc.

À l'évidence, rien de tout cela n'est nouveau ! C'est vrai, mais il fallait le rappeler car la « structure organisationnelle » existe autant en nous (niveau psychologique) qu'en dehors de nous (niveau de la société). Il est indéniable que pour une grande part, nous avons intériorisé les contraintes et les limites institutionnelles et organisationnelles... Et la recherche-action nous oblige à nager à contre-courant !

La condition sine qua non pour conduire une recherche-action, c'est en effet de créer un espace d'autonomie où les rapports entre les chercheurs et les praticiens se construisent hors des règles de fonctionnement de leurs organisations respectives. La pratique nouvelle de la recherche-action implique donc de la part des chercheurs, comme de la part des acteurs, une décentration par rapport à leur propre institution. Cela ne va pas de soi, cela suppose un travail, un apprentissage de part et d'autre, et une volonté commune de sortir de l'organisation pour créer un lieu (qui n'est pas une nouvelle institution ou organisation) et que je nommerai, pour clarifier les choses, *un réseau*.



Le réseau est autonome en ce sens qu'il ne dépend pas directement d'une organisation ou d'une institution. Il est au contraire un lieu carrefour, un lieu de décentration et d'ouverture, un espace où les degrés de liberté des participants sont suffisants pour que naissent l'animation souple, la respiration et l'utopie... Cela dit, et en prenant au sérieux le fait que les participants à une recherche-action sont par définition différents, il faut encore s'interroger sur la gestion de cet espace d'autonomie et sur le mode d'organisation (nouveau) de la démarche.

Le savoir et l'action sont autogérables

Il n'y a pas de recherche-action sans gestion collective de la démarche ! C'est l'aspect capital de cette nouvelle pratique.

Revenons au schéma précédent : ni les chercheurs ni les acteurs ne perdent leur identité en participant à une recherche-action, mais ils créent un espace d'autonomie à l'intérieur duquel ils se trouvent sur un pied d'égalité. Cela ne veut pas dire évidemment que les chercheurs feront le même travail que les acteurs ou que les uns ou les autres auront le même type de relation au savoir ou au terrain, etc. Mais cela signifie, et c'est fondamental, que la gestion d'ensemble de la démarche devient collective : les communications et les échanges dans le groupe doivent être tels que la politique, les choix, les décisions qui engagent la mise en oeuvre, le déroulement, l'avenir de la recherche-action, soient autogérés. Cela ne va pas de soi et cela suppose des

relations de confiance à l'intérieur de l'équipe, relations de confiance qui ne résultent pas que de la motivation ou de la volonté à réfléchir et à agir ensemble, mais qui découlent avant tout de l'établissement de relations personnelles régulières et intensives.

Essayer de préciser ici les conditions d'une réelle autogestion de la démarche n'aurait aucun sens, tant cette autogestion dépend de la nature et du contenu de la recherche-action. Je peux néanmoins mentionner les éléments essentiels sur lesquels la gestion collective doit porter. Il s'agit premièrement de gérer les ressources à disposition : budget-temps des membres du groupe et subsides de recherche. Il s'agit ensuite de gérer l'organisation des relations internes au groupe et surtout des rapports que le groupe établit en entretien avec l'extérieur (avec les groupes, les organisations et les institutions qui, à des titres divers, sont concernés par la recherche-action).

Il s'agit enfin de l'animation de ces réseaux de communication et plus précisément de la production et de la diffusion des connaissances au cours des différentes étapes de la recherche : expression orale, distribution et éventuellement publication de documents écrits.

Dans la recherche-action — comme dans la recherche scientifique traditionnelle — les activités du groupe consistent à recueillir des données, à les traiter, à les mettre en forme et à les diffuser, mais tandis que la recherche traditionnelle vise une accumulation de connaissances sur un domaine particulier, la recherche-action vise, rappelons-le, à transformer la situation initiale des acteurs. Étant donné que les chercheurs et les acteurs collaborent étroitement à la production de ce changement, il est inévitable que les chercheurs et la situation des chercheurs changent également au cours du processus de recherche.

Dès lors, il est important de souligner que l'autonomie et l'autogestion de la recherche-action ne vont pas sans la préoccupation constante de mener parallèlement au recueil et au traitement de données, ce que faute de mieux, j'appellerai une recherche sur la recherche. Cela implique une évaluation constante du mode d'organisation du travail du groupe, des résultats obtenus aux diverses phases de la démarche, de la discussion de ces résultats et de leur diffusion interne et externe.

Dans le cadre de la recherche-action, le temps accordé à la réflexion sur la réalisation (le degré d'actualisation...) de l'autonomie et de l'autogestion n'est jamais du temps perdu : la recherche sur la recherche n'est pas en marge mais au coeur de la recherche-action !

Michel Vuille
Service de la recherche sociologique
Département de l'instruction publique
Genève

NOTES :

¹ Notamment dans RAPSODIE (Recherche-Action sur les Prérequis Scolaires, les Objectifs, la Différenciation et l'Individualisation de l'Enseignement) : une recherche-action conduite depuis l'automne 78 dans le cadre même de l'école publique genevoise, au degré primaire ; au-delà des connaissances que RAPSODIE produit sur elle-même (sur la collaboration des sociologues avec les enseignants, les élèves, les parents d'élèves et les autorités scolaires) et sur l'organisation et l'évaluation du travail dans le groupe-classe, cette recherche-action pilote représente un enjeu non négligeable pour la compréhension des « mécanismes de reproduction » des inégalités sociales par le système scolaire et pour la lutte contre ces inégalités sur le plan psycho-sociologique aussi bien que sur le plan socio-politique.

² La recherche du premier type se déroule dans un cadre inter-institutionnel ; il s'agit d'une recherche-action sur l'application à Genève du nouveau droit de filiation (révision du code civil suisse, 1.1.78) réalisée en étroite collaboration avec des travailleurs sociaux du Service du tuteur général et, de manière moins régulière, avec des travailleurs sociaux du Service de protection de la jeunesse ; la recherche du second type est gérée par un groupe ad hoc (réseau) formé d'enseignants, d'animateurs socio-culturels et de parents d'élèves qui cherchent à promouvoir une collaboration plus étroite entre l'école, la famille et la future maison de quartier des Eaux-Vives dans le sens d'une généralisation du modèle « école active » dans les divers milieux de vie de l'enfant.

³ On se référera par exemple au numéro spécial de la *Revue suisse de sociologie*, numéro 1, 1976, consacré à la déviance ; cf. aussi Malherbe, Nelly, « Les tendances récentes de la sociologie de la déviance aux États-Unis - Origine et orientations générales », *Revue suisse de sociologie*, numéro 2, p. 143-184.

⁴ Deux groupes de réflexion sont actuellement constitués : les membres du premier groupe analysent en parallèle la question des adolescents dans les centres de loisirs et dans la cité à Genève et celle des mouvements de jeunes en Suisse (Zurich, Lausanne) ; les participants au second groupe s'intéressent aux rapports de collaboration déjà créés et possibles entre l'école, la famille et le centre de loisirs du quartier des Eaux-Vives (j'ai déjà fait mention de l'existence de ce groupe dans une note précédente).